

Vous trouverez à travers ce document les détails des offres Indemnité Hospi Accident et Indemnité Hospi Toutes Causes Identités Mutuelle.

Ces indemnités sur-mesure s'adaptent à vos besoins, votre budget ou encore votre âge.

Il est recommandé de comparer les offres et solliciter l'avis de vos conseillers Identités Mutuelle.

	INDEMNITÉ HOSPI ACCIDENT	INDEMNITÉ HOSPI TOUTES CAUSES
COUVERTURE	Indemnité versée en cas d'hospitalisation à la suite d'un accident	Indemnité versée en cas d'hospitalisation à la suite d'un accident, d'une maladie ou d'une maternité
MONTANT SOUSCRIT	De 15 à 150 € par jour	De 15 à 50 € par jour
TARIFS	À partir de 1,36 € par mois	À partir de 4,04 € par mois
ÂGE DE SOUSCRIPTION	De 18 à 75 ans	De 18 à 70 ans
QUESTIONNAIRE MÉDICAL	Aucun questionnaire médical n'est à remplir.	
FRANCHISES	Hospitalisation d'une durée minimale de 24h	Hospitalisation d'une durée minimale de : <ul style="list-style-type: none"> • 48h en cas de maladie • 24h en cas d'accident • Aucune franchise en cas de maternité
DÉLAIS DE CARENCE	Aucun délai de carence	<ul style="list-style-type: none"> • 12 mois en cas de maladie • 10 mois en cas de maternité • Aucun délai en cas d'accident
LIMITES D'ÂGE AUX PRESTATIONS	Le 31 décembre de l'année de vos 80 ans	Le 31 décembre de l'année de vos 75 ans
LIMITATION INDEMNISATION	365 jours pour un même sinistre	